



Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 15 mars 2016

Présents : Mesdames ATTIAS, BEAUDENON, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU, KHAYAT, LHERMITE, OUDIN, PREVOT, TRAINAUD et ZAYANI. Messieurs BENHADJ, GIL et ZIANE

Excusés : Mesdames AMORIM, GOZE, HATTRAIT, IDRISSE, LENOIR, MURET, RENARD et Monsieur BRUGMANS.

Absents : Mesdames BELHIMEUR, BROUARD EL YOUSFI, SAADI et Messieurs DIAS et HERY.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Adel BENHADJ, se présente aux membres du CA et exprime son intérêt et ses motivations pour intégrer le CA. La présidente lui souhaite la bienvenue et l'encourage à présenter sa candidature lors de la prochaine assemblée générale.

La Présidente, Madame COIFFIER, présente l'ordre du jour :

I - Vote du budget 2016

II - Questions relatives à la situation du CSC la Colline

1. Suites de la demande d'agrément du projet 2016-2019
2. Le projet applicable
3. La procédure à suivre
4. Le redéploiement de l'activité
 - a) Les salariés mis à disposition
 - b) Travail de réorganisation

III - Questions diverses

I – BUDGET 2016

Le budget prévisionnel 2016 présenté au CA est comparé au budget prévisionnel 2015.

1.1. Principe de restriction budgétaire

- La réduction du périmètre d'activité sur Palmer assortie de la diminution des subventions amène le CSC la Colline à mener une politique d'économie budgétaire très stricte.
- Même si les sites de la Marègue et Beausite ne sont plus des lieux d'accueil, les habitants de ces quartiers continuent à fréquenter le Centre Social et Culturel La Colline.
- Toute l'équipe fait son maximum pour que cette période de transition se passe au mieux.
- Les actions sur les autres territoires de la commune continuent :
 - Par le biais des actions en pied d'immeuble
 - Par le biais d'un partenariat réactivé

1.2. Présentation du budget

CHARGES

N°	Comptes	Budget 2015	Budget 2016	Ecart 2016/2015
60	ACHATS	32 780	26 700	-6 080
61	SERVICES EXTERIEURS	32 530	33 825	1 295
62	Total AUTRES SERVICES	108 448	104 746	-3 702
62	Autres services	80 698	76 933	-3 765
621	Personnel détaché	25 000	25 000	0
6251	Déplacements	2 200	1 340	-860
6257	Missions et réceptions	550	1 473	923
6286	Frais de formation			0
63	IMPOTS ET TAXES	15 820	13 034	-2 786
64	Total FRAIS DE PERSONNEL	472 340	438 405	-33 935
64111	Charges de personnel Permanents	344 245	315 486	-28759
64114	ers. et charges emplois Aidés			0
645	Charges de sécurité sociale	128 095	122 919	-5 176
65	AUTRES CHARGES DE GESTION			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Total DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	50 398	49 121	-1 277
6811-1	Dotation aux amortissements	36 646	35 728	-918
6811-2	Dotation aux amortissements		0	0
68	Provision et autres Dotations	13 752	13 393	-359
69	Impôts sur les bénéfices			
TOTAL GENERAL CHARGES		712 316	665 831	-46 485

ANNEXE - COMPTES SPECIAUX

86-1	Contre partie mise à disposition - autres			
86-2	Contre partie mise à disposition - caf	60 000		-60 000
86-3	Contre partie mise à disposition - ville	96 614	78 840	-17 774
86	CONTRIBUTIONS	156 614	78 840	-77 774

PRODUITS

N°	Comptes	Budget 2015	Budget 2016	Ecart 2016/2015
70	Total PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	116 199	123 141	6 942
70641	Participations usagers	12 000	12 501	501
70623	P.S. Animation globale	63 317	64 514	1 197
70623	P.S. Animation Collective familles	14 122	17 967	3 845
70623	Autres PS CAF	25 760	26 159	399
70642	Locations diverses			
70642	Produits divers	1 000	2 000	1 000
741	Total SUBVENTIONS ETAT	58 727	38 912	-19 815
74141	DDCS			0
7415	Etat - Politique ville	23 000	23 000	0
741	Subv. ASP CAE	25 620	2 805	-22 815
741	Subv. Etat Autres	10 107	13 107	3 000
742	SUBVENTIONS REGION			0
743	Total SUBVENTIONS DEPARTEMENT	49 900	47 400	-2 500
74311	Subv. Conventiionnelle Département	28 400	28 400	0
743	Subv. Département autres	21 500	19 000	-2 500
744	Total SUBVENTIONS COMMUNALES	277 810	234 449	-43 361
74411	Subv. Conventiionnelle Commune(s)	138 000	88 000	-50 000
7441	Subv. Commune(s) CEJ	117 310	117 310	0
744	Subv. Commune(s) autres	22 500	29 139	6 639
748	Total SUBVENTION AUTRES	154 500	163 930	9 430
7451	Subv. MSA			
7452	Subv. C.A.F.	140 000	143 930	3 930
748	Subv. V.V.V.			
748	Subv. Autres entités	14 500	20 000	5 500
75	Total PRODUITS DE GESTION (adhésions)	7 190	7 190	0
76	PRODUITS FINANCIERS	200	2 000	1 800
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 057	35 057	0
78	REPRISE S/AMORT.OU PROV.	12 733	13 752	1 019
79	TRANSFERT DE CHARGES			0
	TOTAL GENERAL PRODUITS	712 316	665 831	-46 485

ANNEXE - COMPTES SPECIAUX

87-1	Contre partie mise à disposition - autres			0
87-2	Contre partie mise à disposition - caf	60 000		-60 000
87-3	Contre partie mise à disposition - ville	96 614	78 840	-17 774
87	CONTRE PARTIE CONTRIBUTIVE	156 614	78 840	-77 774

Commentaires

M^{me} KHAYAT, trésorière et M^{me} COIFFIER détaillent ce budget et apportent quelques précisions :

- **Les charges et les produits diminuent de 46 485 €**
 - Les principales causes de diminution des charges sont :
 - La diminution des charges de personnel due au non remplacement de 3 salariés
 - La diminution des achats et autres charges liée à la diminution prévue de l'activité
 - Les principales causes de diminution des produits sont :
 - La baisse de la subvention de l'Etat liée à la fin des 2 CAE
 - La baisse de la subvention du Département
 - La baisse de la subvention de la Commune due essentiellement à l'arrêt de la subvention complémentaire de 40 000 € liée à l'intervention sur la Marègue.
- **La Subventions CAF est maintenue pour cette année**
 - M^{me} OUDIN rappelle que :
 - La baisse annoncée de moins 12 000 € par an (de 2016 à 2019) ne sera pas déduite en 2016, cette aide exceptionnelle ne sera pas renouvelée car les sommes de 24 000 €, puis 36 000 €, puis 48 000 € seront déduites les années suivantes.
 - Le poste mis à disposition occupé par Sylvie KARBIA était un plus en terme de coût pour l'Association, la CAF étant l'employeur et ne sera pas renouvelé.
- **La diminution des comptes 86 et 87 est due à l'arrêt des conventions de mise à disposition du personnel CAF et du personnel Ville :**
 - Des négociations sont en cours avec ASTER pour diminuer le montant de la cotisation calculée sur une base incluant les salaires des personnels MAD.
- **Des demandes de financements**, auprès du Département, dans le cadre de la politique de la ville et l'étude d'appels à projet supplémentaires sont en cours.

Les administrateurs votent à l'unanimité le BUDGET PREVISIONNEL 2016

II – Questions relatives à la situation du CSC la Colline

2.1. Suites de la demande d'agrément du projet 2016-2019

- Suite à la décision du CA de la CAF du 28 janvier, l'agrément a été accordé pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. L'Association a reçu et signé les deux notifications :
 - Convention d'animation globale coordination
 - Convention d'animation globale familles

- M^{me} OUDIN précise qu'il faut tenir à disposition de tous, administrateurs, salariés, public, le projet social et la charte sur la laïcité jointe aux conventions.

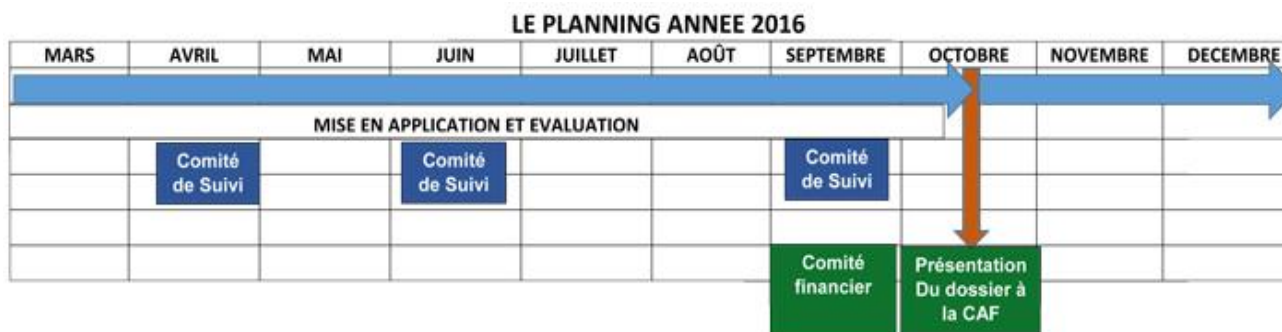
2.2. Le projet applicable

- Le projet applicable est le nouveau projet validé par le CA de l'association et le comité de pilotage.
- M^{me} COIFFIER annonce qu'une rencontre entre la CAF et « La Colline » aura lieu le 17 mars pour étudier la marche à suivre pour la continuation du projet social 2016-2019. Elle précise qu'il est important de motiver et sécuriser les publics qui font la démarche de venir vers le CSC ainsi que les partenaires avec qui les relations s'intensifient.

2.3. La procédure à suivre :

- M^{mes} COIFFIER et LHERMITE proposent d'étudier la procédure et le calendrier qui pourraient être appliqués en prenant appui sur la procédure validée lors de la demande d'agrément :

Le calendrier



Les instances

- **Le comité de suivi/comité stratégique**
 - Rôle :
 - Instance de suivi et d'orientation de la démarche.
 - chargé de la mise en adéquation du projet et des moyens alloués
 - Définit la zone de compétence
 - Composition :
 - représentants de la Ville : Elus + techniciens
 - représentants de la CAF
 - représentants du Conseil Général
 - représentants de l'Etat
 - représentants de l'association : Elus + techniciens
 - Fréquence : se réunit tout au long de la démarche
- **Le comité de pilotage**
 - Rôle :
 - Instance de validation de chaque étape du projet
 - Composition :
 - Habitants
 - Elus de la collectivité
 - Partenaires (locaux et institutionnels)
 - Salariés
 - Fréquence : se réunit à chaque étape du projet

Commentaires :

- ✓ M^{me} LHERMITE explique que la procédure sera allégée en 2016 mais l'objectif est d'obtenir l'agrément après cette échéance pour continuer le projet social sur 3 ans. L'Association va adapter son projet social en lien avec le projet de la Ville de créer une nouvelle structure.
Les financeurs doivent s'accorder mi-septembre 2016 sur le financement du projet social.
- ✓ M^{me} OUDIN précise que les deux projets (Ville /CSC) sont parallèles et que le manque de comités des financeurs a été l'une des difficultés de l'an dernier. Ce que M^{me} LHERMITE regrette car l'absence de décisionnaires aux comités avant le dépôt du dossier de l'agrément, le 15 octobre 2015, a été préjudiciable à l'agrément du projet social du CSC.
- ✓ M^{me} OUDIN explique que le CSC doit représenter un projet, qu'une autre démarche doit avoir lieu et que La Colline devrait participer au futur projet de la Ville. La CAF doit avoir une vision globale de tous les projets sur une commune. Les objectifs, le contenu, le rôle de chaque instance doit être discuté lors de la réunion du 17 mars avec la CAF.
Les comités techniques se déroulent entre techniciens qui préparent les éléments pour les décisionnaires qui se réunissent ensuite lors de comités de pilotage.
M^{me} OUDIN relève que l'Association et la CAF n'emploient pas les mêmes termes pour désigner les instances de travail, ce qui a pu créer des confusions.
- ✓ M^{me} COIFFIER souligne le travail énorme que représente la préparation du projet social et qu'il ne faudrait pas multiplier les réunions.
- ✓ M^{me} LHERMITE propose de valider le projet social lors de l'Assemblée Générale de La Colline du 03 juin 2016.

4/ Le redéploiement de l'activité

- ✓ Fin des mises à disposition du personnel Ville :
 - Lors de la rencontre des financeurs du 08 janvier 2016 il avait été acté :
 - ✓ L'arrêt de l'activité sur la Marègue,
 - ✓ L'arrêt de la subvention complémentaire de 40 000 €
 - ✓ L'arrêt des contrats de mise à disposition des 3 salariés Ville.
 - Pour une mise en conformité avec les décisions budgétaires Henriette COIFFIER a adressé un courrier le 4 mars 2016 à M. Le MAIRE, mettant fin aux conventions le 4 juin 2016
 - Il est également demandé de travailler sur la mise en place d'une nouvelle procédure permettant une collaboration satisfaisante pour tous.
 - Une rencontre entre les responsables DRH de la Ville et la Colline est attendue.
- ✓ Travail de réorganisation
 - Il s'agit de mettre en adéquation les activités du CSC avec les moyens humains et financiers.
 - ✓ Accroître la transversalité entre les secteurs : un travail est réalisé avec les coordinateurs dans un premier temps puis avec les salariés
 - ✓ Etude de la possibilité d'obtenir un poste Adulte relais CESF, pour 3 ans avec possibilité de renouvellement 2 fois.
 - ✓ Etude de la possibilité d'obtenir un contrat civique pour des projets spécifiques (exemple : animation en Pied d'immeuble, accueil, etc ...).
 - ✓ Le projet d'amélioration de l'accueil reste central avec l'ouverture à tous les publics et partenaires.

Commentaires :

- M^{me} CUBERA regrette que L'Association ne puisse pas maintenir les postes en CAE
- M^{me} LHERMITE assure que La Colline continue de soutenir et d'aider ses salariés même après leur départ.

Questions diverses

Yassine ZIANE, coordinateur Enfance/Jeunesse invite le CA à participer :

- ✓ Au printemps de la Poésie le samedi 19 mars à la Médiathèque puis à La Colline.
- ✓ Le mercredi 30 mars à une commission de préparation de l'été 2016 pour tous les secteurs afin de permettre à chacun de donner son avis.
- ✓ Le samedi 09 avril au Vide dressing, en partenariat avec la CSF.

M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h10.

La Présidente



Henriette COIFFIER